

**Information aux usagers :** Le DSRC OncoPaca-Corse décline sa responsabilité concernant les contenus publiés sur d'autres sites web prétendant être liés à notre structure ou utilisant sans autorisation, en tout ou partie, nos dénominations, noms de domaine et marques "OncoPaca" et "OncoPaca-Corse".



## RECHERCHE ET ESSAIS CLINIQUES

# Ouverture de la campagne 2022 du Programme Hospitalier de Recherche Clinique (GIRCI Méditerranée)

Le GIRCI Méditerranée vous informe du lancement de la campagne du PHRC Interrégional 2022.

Comme mentionné dans la note d'information n° [DGOS/PF4/2022/136](#) du 9 mai 2022 relative aux programmes de recherche sur les soins et l'offre de soins pour l'année 2022, le PHRC interrégional a vocation :

- à soutenir une politique de recherche partenariale entre les différents établissements de santé d'une même interrégion ;
- à permettre l'émergence de projets portés par des équipes souhaitant s'initier à la recherche clinique.

Toutes les pathologies, à l'exception des infections liées aux VIH, VHB et VHC sont concernées.

Deux thématiques sont considérées comme prioritaires au vu de la Stratégie Nationale de Santé :

- Recherches en santé mentale et psychiatrie et tout particulièrement en pédopsychiatrie
- Recherches portant sur les différents types de prévention en santé.

**NB :** La recherche en soins primaires qui constituait également une priorité de ces appels à projets, est désormais traitée de façon ad hoc dans un appel à projets dédié (ReSP-Ir), et ce depuis 2021.

Ne sont pas éligibles au PHRC les projets dont le but est uniquement la constitution ou l'entretien de cohortes ou de collections biologiques.

Nous vous rappelons que :

- le PHRC-I inclut la thématique Cancer ;
- le Conseil Scientifique du GIRCI Méditerranée effectuera la sélection des projets en 2 étapes
- Pré-sélection sur lettre d'intention
- Sélection sur dossier complet

La note d'information n° [DGOS/PF4/2022/136](#) du 9 mai 2022 recommande que :

- Pour favoriser l'interrégionalité, les 2/3 des projets au minimum doivent associer au moins deux centres d'inclusion de patients dans deux établissements de santé, GCS, maison de santé ou centre de santé différents de la même interrégion. Les projets monocentriques restent possibles mais doivent être justifiés.
- Les projets multicentriques comprennent au minimum 50% de leurs centres d'inclusions dans la même interrégion. L'établissement de santé, le GCS, la maison de santé ou le centre de santé coordonnateur doit être situé au sein de cette interrégion.
- Afin d'assurer l'émergence de nouvelles équipes, l'investigateur coordonnateur ne doit jamais précédemment avoir obtenu un financement au titre des appels d'offres suivants : PHRC-N, PHRC-K ou PHRC-I.
- Un projet ne peut en aucun cas être déposé en même temps au PHRC-N ou PHRC-K et au PHRC-I. Si le cas de figure se présentait, le dossier de candidature serait non recevable dans les trois appels à projets 2022.

**Le budget des projets ne pourra pas excéder le montant de 300 000 €.**

Tous les documents relatifs à cet AAP seront disponibles prochainement sur le site du [GIRCI Méditerranée](#).

**Le calendrier de dépôt et de sélection se présente comme suit :**

- 1 Dépôt des lettres d'intention : Les LI doivent être déposées avant le **29 novembre 2022 à 17h59**
- 2 Notification des résultats de la présélection des LI aux porteurs de projets : **janvier 2023**
- 3 Dépôt des dossiers complets, uniquement pour les porteurs de projet dont la lettre d'intention aura été retenue, avant **le 14 avril 2023 à 17h59**

Nous vous remercions de contacter au plus tôt votre DRCI afin de préparer au mieux votre dossier concernant les aspects méthodologiques, règlementaires et budgétaires.

Pour les établissements ne bénéficiant pas de l'infrastructure, de l'organisation ou des équipes pour gérer les fonds et réaliser les démarches administratives liées à un projet de recherche, un des 6 membres du GCS GIRCI Méditerranée ou un CH de l'interrégion doit être associé à l'étude afin de les aider sur ces missions.

- Pour le CHU de Nice : [drc@chu-nice.fr](mailto:drc@chu-nice.fr)
- Pour l'AP-HM : [drci@ap-hm.fr](mailto:drci@ap-hm.fr)
- Pour le Centre Antoine Lacassagne : [DRCI-Promotion@nice.unicancer.fr](mailto:DRCI-Promotion@nice.unicancer.fr)
- Pour l'Institut Paoli Calmettes : [drci.up@ipc.unicancer.fr](mailto:drci.up@ipc.unicancer.fr)
- Pour le Centre Hospitalier Intercommunal Toulon-La Seyne-sur-mer : [recherche.promotion@ch-toulon.fr](mailto:recherche.promotion@ch-toulon.fr)
- Pour le CH d'Avignon : [unite-promotion@ch-avignon.fr](mailto:unite-promotion@ch-avignon.fr)

> **CONSULTER L'APPEL A PROJETS**

> **CANDIDATER**

*Dernière mise à jour le 12 juillet 2022*



< PRÉCÉDENT

TOUTES LES ACTUALITES

SUIVANT >